

FOND DE SOUTIEN AUX VICTIMES DES CATASTROPHES ET DES CALAMITES NATURELLES

En général le terme catastrophes naturelle désigne l'effet pernicieux d'un évènement naturel plus ou moins violent voire paroxystique, d'un phénomène géodynamique : Séisme, éruption volcanique, tsunami, mouvement de terrain, inondation, tempête, cyclone, orage ..., Ignorer et/ou mal prévenu sur les ouvrages et les personnes exposé a un risque identifié ou non. Les catastrophes ont souvent pour conséquence de nouvelles réflexions sur les moyens à mettre en œuvre pour éviter ou pour en atténuer les effets désastreux notamment la formulation du principe de précaution et de prévention.

C'est dans cette optique que la création d'un fond de soutien de 2 milliards de Fcfa à été promis aux populations victimes des catastrophes naturelles annoncé par le chef de l'Etat Camerounais lors d'une visite en septembre 2012 dans la région du Nord et de l'extrême-Nord du pays touchées par des intempéries violentes sans précédent ayant causé de nombreux sinistrés et plusieurs morts dont le nombre n'a pas été donnés par les autorités. Son rôle est d'apporter une réponse d'urgence à de telles situations. Se fond permettra en cas de catastrophe aux populations d'être capable de réduire l'impact tant sur le plan économique, social et culturel.

Le Cameroun a enregistré un certain nombre de catastrophe au cour de ces dernières années (éruption volcanique du mont Cameroun, éruption des gaz toxiques du lac Nyos), la fréquence devient régulière donc notre pays n'est pas en marge de ses phénomènes naturels qui ébranlent actuellement le monde. La conscience collective veut croire que les catastrophes ne sont pas prévisibles. Loin d'être une fatalité, elles peuvent être atténuées. Le Japon pays insulaire exposé à la colère de la nature, ne tient debout aujourd'hui grâce a un vaste programme de prévention solidement bâti. L'on constate plutôt que dans notre pays, après les catastrophes beaucoup de tapage médiatique se font autour des opérations de secoure et du retour à la vie normale, que sur les mesures préventives.

Il est vraies que depuis des vastes resolutions telles que les descentes sur le terrain, la surveillance des zones à risque et la collaboration avec les experts nationaux et internationaux sont effective mais il faut le reconnaître, elles ne sont pas toujours suffisante et se prennent tardivement. A preuve le dispositif de dégazage installé en 2001 dans le Lac-Nyos a une capacité d'évacuation de 50 tonnes de gaz par an, alors que le Lac en contient 600 tonnes. Il a

fallu que l'alerte pour l'imminence d'une nouvelle éruption vienne du Nigeria voisin pour que le Cameroun fasse venir les experts des Nations Unies. L'on peut au regard de ces lenteurs, remettre en question le rôle de l'observatoire national des risques et du fond de soutien aux victimes des catastrophes naturelles que nos dirigeants ont mis sur pieds. Quelques parts ils se heurteraient certainement aux difficultés financières.

Notre pays a donc intérêt à développer une politique de prévention par un programme de sensibilisation, d'éducation, et de formation adapté aux situations locales, tenant en compte les barrières susceptibles d'empêcher les populations d'adopter les mesures préventives. Avec de telles mesures, l'on peut arriver à bout des catastrophes des plus dangereuses, car prévenir vaut mieux que guérir.